



Prelevement des mensualites apres resiliation du contrat

Par **ELASTIC79**, le 11/04/2009 à 23:48

Bonjour,
LE MON DERNIER J'AI RESILIER MON CONTRAT AUTO AVEC MON ENTIEN ASSUREUR
APRES LA VENTE DE MA VOITURE ET UN MOI APRES JE DECOUVRE QUE
L'ASSURENSE A PRELEVER UNE MENSUALITE ET QUE J'AI PLUS LA VOITURE QUE
FAIRE?